

# Formulaire de demande de congés / absence

Date de demande \* :

Matricule \* :

Nom \* :

Prénom \* :

Site \* :

Service \* :

## Absence ≤ à 1 jour

Type de congé	Congé classique		Congé exceptionnel		Congé sans solde	
Le	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi

## Absence > à 1 jour

Type de congé	Congé classique		Congé exceptionnel		Congé sans solde	
Du	au	Nb de jours	Nb de jours	Nb de jours		

- |   |         |  |            |
|---|---------|--|------------|
| 1. Mariage ou PACS du salarié                     | 4 jours | 11. Naissance ou arrivée d'un enfant adopté                              | 3 jours    |
| 2. Mariage d'un enfant                            | 2 jours | 12. Déménagement (changement de domicile)                                | 1 jour     |
| 3. Mariage d'un frère ou d'une sœur (1er mariage) | 1 jour  | (+1jr si mobilité d'origine professionnelle)                             |            |
| 4. Décès du conjoint, concubin ou d'un enfant     | 5 jours | 13. Congé garde enfant malade (jusqu'à 11 ans inclus) <sup>1</sup>       | 3 jours/an |
| 5. Décès du père ou de la mère                    | 5 jours | 14. Congé garde enfant en cas d'hospitalisation du conjoint <sup>1</sup> | 2 jours/an |
| 6. Décès d'un frère ou d'une sœur                 | 4 jours | 15. Congé garde enfant handicapé ou atteint d'une                        | 3 jours/an |
| 7. Décès des beaux parents                        | 3 jours | Affection Longue Durée <sup>1</sup>                                      |            |
| 8. Décès d'un beau-frère ou d'une belle-soeur     | 2 jours | 16. Congé démarche handicap <sup>2</sup>                                 | 1 jour/an  |
| 9. Décès d'un grand-parent                        | 2 jours | 17. Annonce de la survenue d'un handicap chez un enfant                  | 2 jours    |
| 10. Communion solennelle d'un enfant du salarié   | 1 jour  |  |            |

<sup>1</sup> Ancienneté de 6 mois requise

<sup>2</sup> Pour plus de renseignements sur les modalités qui permettent de bénéficier de cette absence, vous devez vous rapprocher du Responsable Prévention des Risques et Handicap

**Rappel :** Pour tout congé exceptionnel, veuillez joindre un justificatif à votre demande. Sans justificatif, votre demande ne pourra être prise en compte.

Signature Salarié	Signature Manager

## Don de jours de repos au profil d'un salarié

**Rappel :** Au profit d'un salarié qui assume la charge d'un enfant âgé de moins de 20 ans atteint d'un handicap, d'une maladie, victime d'un accident grave ou à profit d'un salarié qui remplit les conditions du congé de solidarités familial (accompagnement de fin de vie d'un parent). *Accord du 04 février 2016.*

Salarié Bénéficiaire	Congé payés		RTT / COR	Signature
NOM	Prénom	Nb de jours	Nb de jours	

Veillez à informer votre manager ou votre RRH de cette donation.